



ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE Sol en Cèze

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Année scolaire 2021 / 2022

REPRISE DES COURS PREVUE A PARTIR DU 27 SEPTEMBRE

Pendant la crise sanitaire nous devons tous nous engager à respecter les consignes de sécurité en vigueur.

Les élèves inscrits à l'école de musique doivent participer de manière assidue au cours d'instruments, et de formation musicale. La formation musicale (solfège) est obligatoire pour les élèves en cycle I. Une dérogation peut être faite pour les élèves du cycle II qui participent à une musique d'ensemble. Les élèves s'engagent à participer aux auditions et répétitions. Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale.

Les enfants mineurs, sauf autorisation spéciale doivent être accompagnés par un adulte responsable jusqu'à leur professeur et être récupéré à l'heure par celui-ci. En cas de retard, les parents devront le signaler aux professeurs par téléphone. Tout retard devra rester exceptionnel pour la bonne continuité des cours.

En cas d'absence, les élèves ou parents devront si possible le signaler à leur professeur la veille au plus tard.

Nos tarifs sont calculés sur une base de 31 semaines de cours pour la période de septembre à juin. Il est proposé aux nouveaux élèves une période d'essai de 15 jours, au-delà de cette période ils seront considérés comme inscrits. Les cotisations sont calculées à partir du premier cours réalisé (cours d'essai compris pour les nouveaux élèves). Toute année commencée sera due, sauf cas de force majeure (déménagement, maladie...).

Les cours pourront être payés soit en début d'année (avant le 30 novembre) pour toute l'année scolaire, soit au trimestre dès réception de la facture.

	Semaines
1er trimestre	11
2ième trimestre	10
3ième trimestre	10
Année	31

TARIFS ELEVES INSTRUMENTISTES 2021-2022

Nombre d'élèves Par famille	Tarifs Dégressifs Réduction annuelle	Communes de la Communauté de Communes						Communes hors Communauté de Communes					
		ENFANTS			ADULTES			ENFANTS			ADULTES		
		Tarifs à l'année	Au trimestre	1/2 HEURE DE COURS / SEMAINE	Tarifs à l'année	Au trimestre	1/2 HEURE DE COURS / SEMAINE	Tarifs à l'année	Au trimestre	1/2 HEURE DE COURS / SEMAINE	Tarifs à l'année	Au trimestre	1/2 HEURE DE COURS / SEMAINE
1er élève	- €	345 €	115 €	11 €	390 €	130 €	13 €	390 €	130 €	13 €	435 €	145 €	14 €
2ème élève	24 €	321 €	107 €	10 €	366 €	122 €	12 €	366 €	122 €	12 €	411 €	137 €	13 €
3ème élève	45 €	300 €	100 €	10 €	345 €	115 €	11 €	345 €	115 €	11 €	390 €	130 €	13 €
4ème élève	75 €	270 €	90 €	9 €	315 €	105 €	10 €	315 €	105 €	10 €	360 €	120 €	12 €
5ème élève	105 €	240 €	80 €	8 €	285 €	95 €	9 €	285 €	95 €	9 €	330 €	110 €	11 €
Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale (Solfège)													
En cas de fermeture de l'école de musique par décret suite à la crise sanitaire, les élèves pourront s'ils le souhaitent bénéficier de cours d'instrument à distance proposés par les professeurs de musique													
COURS EN VISIO	ABATTEMENT 50% SUR TARIF	173 €	58 €	6 €	195 €	65 €	6 €	195 €	65 €	6 €	218 €	73 €	7 €

TARIFS DES DIVERS ENSEMBLES 2021-2022

ENSEMBLES	Tarifs à L'année	Tarifs au Trimestre	Tarifs cours	Durée hebdomadaire
EVEIL MUSICAL (à partir de 3 ans)	135 €	45 €	4 €	3/4 d'heure
ATELIERS DIVERS/SOLFEGE (sans instrument)	135 €	45 €	4 €	1 heure
CHORALE ADULTES (non instrumentistes)	156 €	52 €	5 €	2 heures 1/2
CHORALE ADULTES (instrumentistes)	78 €	26 €	3 €	
CHORALE ENFANTS (non instrumentistes)	135 €	45 €	4 €	1 heure
CHORALE ENFANTS (instrumentistes)	69 €	23 €	2 €	1 heure
ORHESTRE JUNIOR (gratuit)	- €	- €	- €	1 heure
ORHESTRE SENIOR (gratuit)	- €	- €	- €	2 heures
<i>Les orchestres et certains ateliers sont les vitrines de l'école de musique</i>				
ATELIER de MAO (instrumentistes ou autres ensembles)	- €	- €	- €	1 heure
ATELIER Jazz (instrumentistes ou autre ensemble)	- €	- €	- €	1 heure
ATELIER DE PERCUSSIONS (instrumentistes)	69 €	23 €	2 €	1 heure 1/2



ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE Sol en Cèze

FICHE D'INSCRIPTION Année scolaire 2021 / 2022

Nouvel élève / Ancien élève

(Cochez la case correspondante)

REPRISE DES COURS PREVUE A PARTIR DU 27 SEPTEMBRE

Annexe de :

Disciplines ou instruments choisi(es) :

Nom du Professeur : /

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance : / / Age : ans

ETUDES GENERALES

Établissement scolaire fréquenté par l'élève : Classe :

Nom et prénom de la personne responsable de l'enfant :

..... Qualité :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone :

Domicile : Travail : Portable

E-mail : @

E-mail : @

J'autorise Je n'autorise pas

mon enfant mineur à partir en fin de cours sans être accompagné d'un adulte.

Noms des personnes autorisées à venir chercher mon enfant autres que ses parents :

Nom et prénom des élèves inscrits sur le même foyer :

1 - 4 -

2 - 5 -

3 - 6 -

FACTURATION ET REGLEMENT

Souhaitez-vous recevoir vos factures par mail ou par courrier

Souhaitez-vous régler votre cotisation annuelle :

En 1 fois en début d'année avant le 30 novembre

En 3 fois en début de chaque trimestre à réception de votre facture

ETUDES MUSICALES (à remplir avec l'école de musique)

Nombre d'années de pratique musicale : Instrument Solfège

Établissement fréquenté l'année précédente :

J'ai pris connaissance du fonctionnement de l'Ecole de musique et j'en approuve l'intégralité, je valide ainsi mon inscription

Le A Signature



Autorisation de publication de photographies, vidéos sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté de Communes de De Cèze Cévennes

Dans le cadre de l'enseignement de l'école de musique Sol en Cèze, votre enfant peut être amené à être photographié et filmé pendant son cours de musique. Nous souhaiterions publier les photos ou vidéos sur les réseaux de la communauté de communes de De Cèze Cévennes afin communiquer sur l'école de musique.

Cette photographie ou cette vidéo ne sera accompagnée d'aucune information susceptible de rendre identifiable votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée ;

Je vous remercie de me confirmer votre approbation sur l'utilisation de cette photographie et (ou) cette vidéo dans les conditions précisées ci-dessus, en me renvoyant le coupon ci-joint daté, signé.

Ps : merci de retourner le plus rapidement possible le coupon réponse ci-dessous.

✂ -----

Coupon à rapporter au professeur de musique ou à renvoyer par mail b.delapierre@ceze-cevennes.fr ou par courrier : Communauté de communes de De Cèze Cévennes 120 route d'Uzès Prolongée 30500 SAINT-AMBROIX

Je soussigné(e) : **Nom** -----

Prénom : -----

Adresse : -----

Père/mère/ tuteur de l'élève : **Nom et Prénom de votre enfant** : -----

autorise la publication sur les réseaux sociaux : Facebook, twitter, sur la chaîne YouTube de la Communauté de Communes de De Cèze Cévennes et sur son site internet www.ceze-cevennes.fr

n'autorise pas la publication de la photographie ou d'une vidéo de mon enfant.

A-----, le -----

Signature du responsable légal